



Saint-Férriol / Laurac  
08 to 15 mai 2010

## Règles locales

(traduction, la version en anglais fait foi)

Les règles suivantes sont mises en place pour assurer et permettre un maximum de manches durant l'Open et de garantir la sécurité durant toutes évolutions (au sol et en l'air).

### **1. Manche 0:**

Pas de manche 0, sauf conditions météo particulières (pas assez de vent ou alors au contraire certitude de vent parfait pendant 3 jours), mais qui permettent quand même de voler.

### **2. Meteo and wind measurements**

Pour assurer des conditions de vent équivalent pour tous les pilotes, Un système de girouette/anémomètre sera installé et indiquera quand les conditions selon les règles FAI ne sont pas respectés (orientation du vent hors de la fourche de +/- 45° ou vitesse du vent inférieur à 3m/s ou supérieur à 25m/s pour plus que 20sec). En plus ce système permet de calculer une moyenne du vent durant le vol chronométré (prise d'altitude et run). Selon l'expérience sur les pentes proposés, le minimum du vent (la moyenne) peuvent être fixé à de valeurs supérieur et annoncé sur les tableaux d'affichages officielles avant le début de la manche. Nous pouvons s'attendre aux valeurs suivants : Laurac A = 5m/s, Laurac B = 4m/s, St. Ferriol A + B = 4m/s. L'adaptation de ces minima ne peut pas être en dessous des limites FAI et visent de limiter l'influence des thermiques.

### **3. Les re-vols:**

En cas des conditions limites (selon FAI ou vent moyenne), le SD pose la question au concurrent si celui souhaite un re-vol. Celui-ci doit répondre **immédiatement** (par oui ou non). Cette décision n'est pas révisable et le vol doit être arrêté. Le re-vol est à effectuer toute suite (après passage avec AF sorti pour simuler le lancé du planeur).

### **4. Vent et chronométrage:**

Des systèmes automatiques pour mesurer les chronos ainsi que les conditions de vent seront utilisés. Ce système surveillera également la règle des 5secs (règle anti-diving).

### **5. Déroulement automatique:**

**Le SD n'appelle pas les concurrents car déroulement automatique.** À la fin du run précédent, le concurrent suivant doit impérativement être présent et prêt pour lancer son planeur. Quand le DC indique la possibilité de départ (part simple geste) le concurrent (ou son aide) doit lancer son planeur au plus tard 30sec après. Si le concurrent ne se présente pas durant ces 30sec de temps de préparation, il aura 0



Saint-Férriol / Laurac  
08 to 15 mai 2010

point et le temps de 30sec de préparation pour prochain concurrent démarre. Il est donc impératif qu'il y ait toujours au moins deux concurrents prêts à partir.

#### **6. Gestion des fréquences:**

La fréquence de tous les concurrent sera vérifiée durant l'enregistrement. Les doubles fréquences seront explicitement mentionnées, s'il y en a. La liste des pilotes avec les fréquences utilisées sera visiblement affichée sur les tableaux d'affichage officiels.

Durant la préparation du concours, l'organisateur souhaite éviter des doubles fréquences par une utilisation intensive de nouvelles systèmes en 2,4GHz ou à synthèse.

Au début du concours, l'utilisation de la bonne fréquence sera vérifiée. Si nécessaire, une gestion des fréquences par pince sera mise en place. Un concurrent qui se présente pour son départ sans pince sera sanctionné par 100 points de pénalité. Le pilote qui présente son émetteur sur la mauvaise fréquence lors de l'enregistrement, commencera la compétition (ce n'est pas une blague).

#### **7. Ligne de sécurité:**

Les bases seront reculées d'environ 3m. La ligne de sécurité se trouve entre les deux cannes et est matérialisée au sol et surveillée par un juge muni d'une corne de brume.

Les repères précis, utilisés par le juge de la ligne de sécurité seront expliqués lors du briefing.

Tous franchissements durant le vol entier (hors atterrissage) d'une pièce du planeur seront sanctionnés par 100 points de pénalité.

Une ligne marquée au sol délimitera la zone de lancement de la zone des pilotes.

#### **8. Zone d'atterrissage:**

L'atterrissage doit s'effectuer directement après le vol et dans la zone prévue, sans gêner le concurrent en vol. Une infraction (repassage entre les bases A et B ou une petite session de DS) sans raison sera sanctionnée par 100 points de pénalité. Un juge observera les atterrissages. Un vol avec atterrissage hors zone sera noté de 0 ainsi qu'un survol de la zone des concurrents ou des voitures/installations.

#### **9. Les dossards:**

Au moment de la présentation au SD pour le vol, le dossard (le blouson marqué avec le numéro de dossard) est à porter d'une manière bien visible. Le concurrent qui se présente au départ sans dossard sera sanctionné par 100 points de pénalité.

Après avoir constitué le nouveau groupe pour le prochain jour, l'ordre de départ sera de nouveau dicté par les numéros de dossards. Il y en a évidemment des "trous" entre les pilotes. La nouvelle liste de départ sera affichée sur le tableau d'information.



Saint-Férriol / Laurac  
08 to 15 mai 2010

#### **10. Retenu des points de pénalité:**

Les pénalités de 100 points attribuées aux pilotes pour des motifs de sécurité ne seront retirées dans aucun cas.

#### **11. Groupe Scoring:**

Le concours se déroulera sur deux pentes à proximité et les pilotes seront divisés en deux groupes d'une valeur sportive similaire et d'un nombre de participants quasi identique. Par le principe du déroulement, les groupes seront brassés avant d'attaquer une nouvelle journée de vol. L'objectif sera que chaque groupe doive effectuer le même nombre de vols sur chaque pente. En cas de problème météorologique, le nombre des vols effectués sur les deux pentes peut varier légèrement.

#### **12. Suppression des plus mauvais résultats:**

A partir de 4 manches, le plus mauvais résultat du concurrent sera supprimé. En cas de 15 manches effectuées, le deuxième plus mauvais résultat sera supprimé. En cas de 25 manches effectuées, le troisième plus mauvais résultat sera supprimé.

#### **13. Communication:**

L'organisateur informera par écrit, affiché aux tableaux d'information officiels qui seront dressés sur chaque pente et au QG.

En cas de question ou litiges, seul le chef d'équipe national contactera l'organisateur. Les points de contact sont les directeurs des pentes (SD) ou le directeur de la Viking Race. Ni le chef d'équipe national ni un pilote n'ont le droit de s'adresser à un juge. En cas de non-respect, une pénalité de 100 points peut être attribuée au fautif.

Les frais de proteste sont 50€, payable à la transmission du proteste. En cas de proteste justifié, ces frais seront restitués.

#### **14. Impacte environnementale:**

SVP garder les pentes propres. Les autorités locales et les paysans nous acceptent sans condition et sans contrainte, donc SVP ne laissez rien sur les pentes (ni des morceaux de scotch ni des mégots).

Des poubelles collectives sont disponibles à St. Ferriol et Laurac et nous passons directement devant avant d'arriver sur la pente.